

## CHAPITRE 4 LES ENJEUX ET LES PISTES D'ACTION

Après une analyse de la situation actuelle et des résultats de la politique précédente, la Politique 2001-2005 dégage 29 enjeux sur lesquels devraient porter les efforts visant à améliorer la sécurité routière dans les cinq prochaines années. Pour chacun de ces enjeux, des pistes d'action ont été définies et seront par la suite intégrées dans un plan d'action.

En suivant ces pistes d'action, on pourrait globalement contribuer à améliorer le bilan routier de 15 p. 100 d'ici la fin de l'an 2005 par rapport à la moyenne des six dernières années (1995-2000). Concrètement, un tel objectif consiste à amener le bilan routier à 650 décès et 4750 blessés graves. L'atteinte de cet objectif représente une économie annuelle de près de 121 millions de dollars en frais d'indemnisation versés aux victimes d'accidents. Si l'on tenait compte des coûts sociaux<sup>12</sup> (valeur de la production perdue, coûts d'indemnisation et coûts de réparation des dommages matériels), cette économie pourrait grimper à plus de 605 millions de dollars annuellement. Pour l'ensemble de la période de 2001 à 2005, les bénéfices sociaux totaux sont de l'ordre de 1,8 milliard de dollars.

En conformité avec l'approche de Haddon, le tableau 4 présente les 29 enjeux relatifs à la sécurité routière. Il importe de mentionner que certains enjeux peuvent concerner plus d'un facteur et plus d'une phase. À titre d'exemple, la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool relève principalement du comportement humain. Cependant, un environnement routier sécuritaire, des véhicules offrant plus de sécurité de même que des lois plus sévères jumelées à une application plus rigoureuse peuvent avoir contribué à prévenir ou à réduire la gravité du même accident.

L'objet de ce chapitre est de présenter chacun des enjeux ainsi que les pistes d'action qui s'y rapportent.

<sup>12</sup> BORDELEAU, B. *Évaluation et évolution de 1985 à 1994 des coûts de l'insécurité routière au Québec*, Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, 1996.